



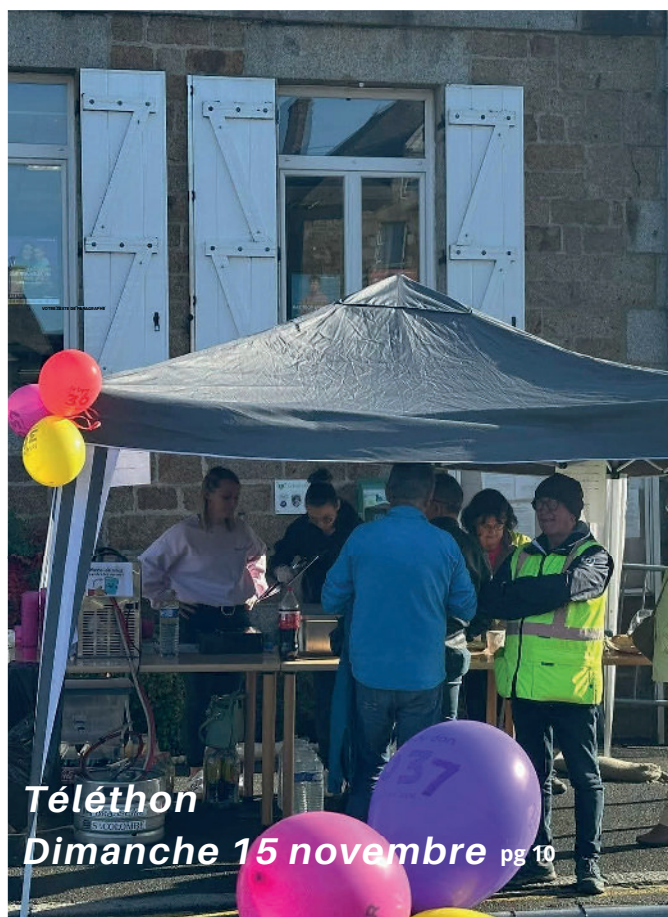
OCTOBRE 2026



**Consultation citoyenne
Jardin public Duguesclin
Samedi 10 octobre** pg 07



**Octobre Rose
Dimanche 11 octobre** pg 17

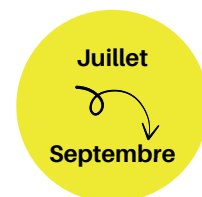


**Téléthon
Dimanche 15 novembre** pg 10

#INFOS

N° 122

APERÇU DE QUELQUES TEMPS FORTS QUI ONT MARQUÉ LA VIE DE NOTRE COMMUNE



Remise de chèque du Comité des Fêtes au profit du CCAS



Vernissage - Centre culturel Jeunes du Centre de Rochebonne



Grillades - Comité des Fêtes



Concert "Comme à la maison" Association Brocoli



Départ de Nessa - Bibliothèque



Théâtre - Association Brocoli



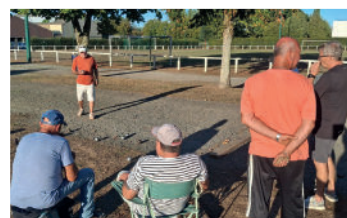
Coupe de France ESVVG



Week-end organisé par le comité des fêtes



Forum des associations



Concours de pétanque ESSC Pétanque



Rentrée des Classes Ecole Raoul Foucher



Rentrée des Classes Ecole SaintJean Bosco



Fête de la rentrée Amicale Laique



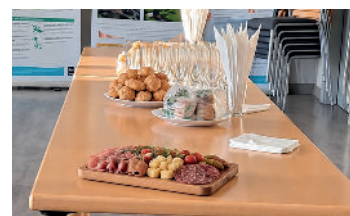
Comice agricole de Mouazé



Coupe de France - 3ème tour US Sens



Vernissage exposition "Effet de serre"



Pot d'accueil des nouveaux habitants



Chères Sénonaises, chers Sénonais,

La rentrée est désormais derrière nous. Les enfants ont retrouvé le chemin de l'école, les activités sportives et culturelles ont repris et, avec elles, notre vie associative retrouve son rythme. Le Forum des associations a permis de mettre en lumière, une nouvelle fois, la richesse de notre tissu associatif. Pourtant, l'été 2026 aura été marqué par des événements qui nous invitent à regarder l'avenir avec davantage de vigilance.

À Sens-de-Bretagne, comme dans de nombreuses communes d'Ille-et-Vilaine, les épisodes de fortes chaleurs ont eu des conséquences très concrètes. Le pic de chaleur nous a notamment conduits à fermer temporairement notre école, les conditions de température ne permettant plus d'accueillir enfants et personnels dans de bonnes conditions.

Ces épisodes, autrefois exceptionnels, deviennent une réalité à laquelle nous devons désormais nous préparer. Ils nous amènent à réfléchir à l'adaptation de nos bâtiments et de nos équipements publics, mais aussi à la manière dont nous pouvons préserver nos ressources.

La sécheresse particulièrement importante de cet été, qui a conduit l'ensemble de l'Ille-et-Vilaine à être placé en situation de crise, nous rappelle ainsi combien l'eau est précieuse et combien sa préservation concerne chacun d'entre nous.

La chaleur et la sécheresse renforcent par ailleurs le risque d'incendie. Sens-de-Bretagne fait partie des communes concernées par les obligations légales de débroussaillage. Si cette réglementation peut parfois sembler contraignante, elle répond à un objectif simple et essentiel pour limiter la propagation des feux et faciliter l'intervention des secours. La prévention est l'affaire de tous.

Dans ces périodes particulièrement éprouvantes, une attention particulière a été portée aux personnes les plus fragiles. Cet été, les membres du CCAS se sont mobilisés pour prendre contact avec les personnes vulnérables de la commune, prendre de leurs nouvelles et s'assurer de leur situation. Des visites à domicile ont également été réalisées. Je tiens à les remercier sincèrement pour leur disponibilité et leur engagement.

Dans ce contexte, la hausse des coûts des carburants pèse également sur les budgets des ménages comme sur ceux des collectivités. Maîtriser nos consommations et rechercher des solutions durables seront donc des enjeux importants pour les années à venir.

Ces constats ne doivent pas nous conduire au pessimisme. Ils doivent au contraire nous rappeler une force essentielle de notre commune : notre capacité à nous mobiliser et à agir collectivement.

Les prochaines semaines s'annoncent tout aussi animées. Octobre Rose sera l'occasion de nous retrouver autour d'une mobilisation en faveur de la prévention et du dépistage des cancers. Viendra ensuite le Téléthon, autre grand rendez-vous de la solidarité, sans oublier l'ensemble des manifestations organisées tout au long de ces derniers mois de l'année par nos associations.

Ces rendez-vous sont précieux. Ils permettent de se retrouver, de partager des moments conviviaux et aussi de soutenir des causes qui dépassent le cadre de notre commune. Ils sont surtout le reflet d'une vie locale active, portée par des bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie.

Très bel automne à toutes et à tous.

Véronique SENTUC
Maire

Sommaire

Dans le territoire page 4

Les actualités page 6

À vous la parole page 12

La municipalité page 13

Nos écoles page 15

Nos associations page 17

Culture page 19

Infos pratiques page 20

Prochaine parution :
07 janvier 2027



Directrice de la publication :
Madame Véronique SENTUC
Comité de rédaction :
Commission Communication
Mairie de Sens-de-Bretagne
Tél. 02 99 39 51 33
www.sens-de-bretagne
Dépôt légal : octobre 2026
Reproduction intégrale ou partielle
interdite sans autorisation
Tirage : 1080 exemplaires



Imprimerie Arc en Ciel



VÉRIFIEZ VOTRE INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous pouvez vérifier votre situation sur les listes électorales dès maintenant : [rendez-vous sur service-public.fr](https://service-public.fr)
Vous connaîtrez immédiatement votre situation et votre bureau de vote.



PAS ENCORE INSCRIT(E) ? VENEZ VOUS INSCRIRE EN MAIRIE



Date limite d'inscription :
12 MARS 2027

L'inscription sur les listes électorales en mairie ou en ligne est possible jusqu'à la date limite fixée par la loi.

PIÈCES À FOURNIR :



PIÈCE D'IDENTITÉ
en cours de validité



JUSTIFICATIF DE DOMICILE
de moins de 3 mois

**N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT.
ANTICIPEZ ET FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX !**



Le Recensement Citoyen :

Une étape essentielle pour les jeunes de Sens-de-Bretagne

Obligation dès 16 ans

Tous les jeunes Français, filles et garçons, doivent effectuer un recensement citoyen dans les 3 mois suivant leur 16e anniversaire.

Sont invités à se présenter en mairie les jeunes né(e)s en **2010**.

Comment se faire recenser ?

- Rendez-vous à la mairie de Sens-de-Bretagne.
- Le jeune doit effectuer la démarche lui-même et un parent peut le représenter.

Documents nécessaires :

- Pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- Livret de famille

Après l'inscription, une attestation vous sera remise.

Conservez-la précieusement, aucun duplicata ne sera délivré.



Toutes les aides à découvrir sur
www.ille-et-vilaine.fr/parcours-jeunesse

Et toi, comment le Département peut t'aider ?

Le Département d'Ille-et-Vilaine accompagne les jeunes de 15 à 25 ans dans leurs projets et leur quotidien : formation, emploi, logement, mobilité, santé, engagement, sport, culture et vacances.

Parmi les dispositifs proposés : le financement du BAFA ou du BAFD sous conditions ; une aide au permis B ou AM pouvant atteindre 300 € pour le code, 1 200 € pour la conduite en auto-école classique et jusqu'à 1 800 € en auto-école sociale ou adaptée ; le Fonds d'aide aux jeunes pour certaines dépenses liées à la formation, à l'emploi, à la mobilité, à la santé ou au logement.

Les jeunes peuvent également bénéficier de résidences habitat jeunes, d'un transport scolaire adapté pour les élèves en situation de handicap, ainsi que de l'accompagnement des centres de santé sexuelle et de la Maison des adolescents.

Les conditions varient selon les dispositifs. Pour être accompagné dans ses démarches, il est possible de s'adresser à une mission locale ou à un centre départemental d'action sociale.

Toutes les aides et les modalités sur ille-et-vilaine.fr/parcours-jeunesse

CRISE SÉCHERESSE EN ILLE-ET-VILAINE : AGISSONS ENSEMBLE POUR PRÉSERVER L'EAU POTABLE

La Collectivité Eau du Bassin Rennais appelle l'ensemble de ses abonnés à une très grande sobriété et se montre solidaire des territoires d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor en difficulté d'approvisionnement en eau.

CHACQUE ACTION COMPTE

- prendre des douches courtes de 3 à 5 minutes et limiter les bains ;
- fermer le robinet pendant la vaisselle, le brossage des dents ou le rasage ;
- porter ses vêtements plusieurs fois avant lavage et les aérer ;
- faire tourner le lave-linge et le lave-vaisselle à pleine charge ;
- récupérer l'eau froide en attendant l'eau chaude pour arroser les plantes ou remplir la chasse d'eau ;
- installer des mousseurs sur les robinets et récupérer l'eau de pluie pour les usages extérieurs.

Pour connaître les restrictions applicables à votre commune : vigieau.gouv.fr



REPÈRES

Si tous les habitants du Bassin Rennais réduisaient leur douche à deux chansons, 5 piscines olympiques seraient économisées chaque jour.

Deux minutes d'eau économisées par personne permettraient d'économiser 600 camions-citernes par jour.

UN ENGAGEMENT COLLECTIF POUR L'AVENIR

L'objectif de la Collectivité Eau du Bassin Rennais est de faire baisser d'ici 2030 la consommation unitaire de tous les usagers de 17 % par rapport à 2019. Le programme ECODO accompagne la sobriété des usages et les économies d'eau afin de permettre à chacun, aujourd'hui et demain, de bénéficier d'une eau de qualité en quantité suffisante.

La commune de Sens-de-Bretagne s'engage déjà via le programme ECODO pour réduire les consommations des bâtiments publics.



AGISSONS
CONsommons MOINS
pour ne pas manquer demain !



Plus d'infos sur : www.eaudubassinrennais-collectivite.fr

Conseils pratiques :

<https://www.eaudubassinrennais-collectivite.fr/votre-eau/comment-economiser-eau/documentation-ecodo/>

contact@ebr-collectivite.fr

Pour recevoir des mousseurs :
<https://www.eaudubassinrennais-collectivite.fr/contact/>

Connaissez-vous le GPAS ? (Groupe de Pédagogie et d'Animation Sociale)

Il s'agit d'une association à destination des adolescents (11 à 17 ans) habitant les communes du Val d'Ille-Aubigné. Sans local d'accueil, les activités proposées sont des invitations à sortir de chez soi en petit groupe, tout au long de l'année.

Des salariées assurent des propositions variées sur les temps extrascolaires et les vacances scolaires. Le transport est assuré depuis le domicile.

Le GPAS invite les jeunes à être curieux et découvrir toute la diversité du monde qui nous entoure. Ainsi, il est possible d'aller à la rencontre de professionnels, de s'initier à des pratiques artistiques, de repérer des lieux culturels, d'être bénévole...

Inscription à tout moment de l'année sur rendez-vous. L'adhésion est de 2€. Activité de 1,50€ à 5€.

LE G.P.A.S
C'EST QUOI ?



GROUPE DE PEDAGOGIE ET D'ANIMATION SOCIALE

- Association implantée sur le **VAL D'ILLE-AUBIGNE**
- Pour les **ADOS** de 11 à 17 ans (dès l'entrée au collège)
- **Sans local d'accueil**, avec un fonctionnement Hors les murs. Transport assuré pour toutes les propositions depuis le domicile.
- **DES ANIMATIONS GRATUITES** dans la rue
- **DES SORTIES DE DÉCOUVERTE** (pour les adhérents)
- **DES SÉJOURS** (pour les adhérents)
- **Inscription à tout moment de l'année** (2 €)



Toute l'information sur l'eau du bassin versant du Couesnon en un clic !

Notre commune se situe sur le bassin versant du Couesnon. Chaque goutte qui tombe sur nos terres alimente le Couesnon et ses affluents. Près de 12 acteurs agissent au quotidien pour préserver et améliorer cette ressource précieuse.

Pour mieux comprendre les enjeux de l'eau sur notre territoire et découvrir les actions menées près de chez vous, le Syndicat du Bassin Versant du Couesnon lance sa toute nouvelle Lettre d'informations.

Pourquoi s'abonner ?

En vous inscrivant, vous recevrez :

- Des actualités locales : suivi des chantiers en cours (restauration de cours d'eau, projets en cours...)
- Des informations précises pour mieux connaître notre territoire et l'état de la ressource, ainsi que des conseils pour la préserver au quotidien
- Des invitations à nos événements, sorties nature et réunions publiques organisés sur le territoire

Comment s'inscrire ?

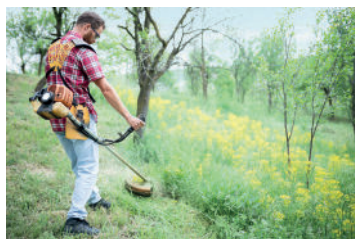
C'est gratuit et rapide ! Rendez-vous dès maintenant sur le site internet du syndicat :

👉 <https://bassin-couesnon.fr/newsletters/>



ou scannez le QR CODE

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT



Avec l'évolution du risque incendie, le débroussaillage devient un geste essentiel pour protéger les habitations et faciliter l'intervention des secours. Sens-de-Bretagne fait partie des communes concernées par les mesures de prévention du risque de feu de forêt.

Le principe est simple : réduire la végétation autour des habitations pour ralentir la propagation d'un éventuel incendie.

QUI EST CONCERNÉ ?

Les propriétaires de constructions situées dans les secteurs concernés par les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) doivent entretenir la végétation autour de leur habitation. Le débroussaillage s'effectue sur une profondeur de 50 mètres autour du bâti. Les voies privées d'accès peuvent également être concernées. Un doute sur votre parcelle ? Renseignez-vous auprès de la mairie ou consultez le zonage des OLD avant de commencer les travaux.

CONCRÈTEMENT, QUE FAUT-IL FAIRE ?

Débroussailler, ce n'est pas « tout couper » !

Il s'agit notamment de :

- réduire la végétation trop dense ;
- espacer les arbres et arbustes ;
- couper les broussailles et la végétation basse ;
- retirer les branches mortes et les végétaux coupés ;
- maintenir les accès nécessaires aux secours.

L'objectif est de créer une zone moins combustible autour de l'habitation et ainsi ralentir la progression du feu.

ET LES DÉCHETS VERTS ?

Les végétaux issus du débroussaillage doivent être broyés, compostés ou évacués. Le brûlage des déchets verts est interdit en Ille-et-Vilaine.

QUAND DÉBROUSSAILLER ?

Le débroussaillage doit être entretenu régulièrement. Les travaux peuvent notamment être réalisés à l'automne et durant l'hiver, avant les périodes où le risque d'incendie est plus important.

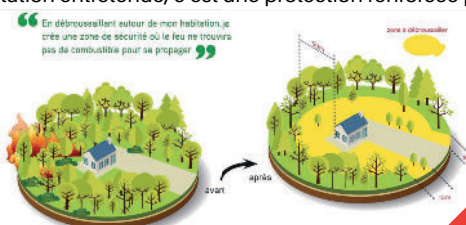
Besoin d'informations ?

Pour savoir si votre terrain est concerné par les Obligations Légales de Débroussaillage et connaître les règles à respecter, contactez la mairie de Sens-de-Bretagne ou consultez les informations des services de l'État en Ille-et-Vilaine.

Retrouvez les informations officielles sur le lien suivant :

<https://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/>

Une végétation entretenue, c'est une protection renforcée pour tous !



Projets et travaux

En cours

- Élaboration du Plan Communal de Sauvegarde
- Évolution des infrastructures du système d'information (serveurs, systèmes de messagerie, solutions de stockage et services numériques associés).

A venir

- Entretien des accotements en campagne.
- Mise en conformité de la puissance électrique de l'école primaire Raoul Foucher.
- Changement d'une VMC bâtiment privé.

Terminés

- BAES changés sur l'ensemble de l'infrastructure école primaire et cantine scolaire
- Réfection d'un logement
- Mise en place de panneaux de signalisation "virages dangereux" en campagne et les nouveaux toilettes PMR
- Création d'une borne incendie rue Beaumanoir
- Mise en place d'un filet de protection sur le bâtiment de l'école maternelle



Quand le savoir-faire local rencontre l'inclusion

Dans le cadre de l'aménagement de l'école maternelle, rue Jeanne de Malmain, la commune a fait appel à Atypique, entreprise, une entreprise du territoire sur la commune de Gahard, pour la mise en place d'un filet de sécurité horizontal sur la mezzanine du bâtiment.

Cette installation, à la fois originale et parfaitement intégrée à l'espace, répond avant tout à un objectif essentiel : assurer la sécurité des enfants tout en préservant les qualités architecturales et l'usage de la mezzanine. Derrière cet équipement se trouve également une belle histoire de savoir-faire et d'économie locale. Le filet de sécurité a été fabriqué par l'ESAT Ty Hent Glaz, à Quimper, avant d'être installé sur site par Atypique.



L'ESAT Ty Hent Glaz accompagne des personnes en situation de handicap dans leur parcours professionnel et leur permet de développer leurs compétences à travers différentes activités. La fabrication de ce filet témoigne de la qualité du travail réalisé au sein de l'établissement et de la diversité des savoir-faire qui peuvent être mobilisés dans le cadre de projets locaux.

Pour Atypique, cette installation est également l'occasion de mettre en œuvre son expertise sur un équipement nécessitant précision, adaptation et savoir-faire technique. La pose du filet sur la mezzanine de l'école a demandé une attention particulière afin de garantir une installation adaptée à la configuration des lieux.



Zéro phyto : entretenir autrement

Depuis plusieurs années, la commune de Sens-de-Bretagne fait évoluer ses pratiques d'entretien des espaces publics afin de ne plus recourir aux produits phytosanitaires. Cet engagement a notamment été renouvelé par le conseil municipal le 15 décembre 2020, dans le cadre de la charte régionale « Zéro Phyto ».

Cette démarche implique nécessairement de nouvelles méthodes de travail. Sans désherbants, les herbes spontanées doivent être maîtrisées par d'autres moyens : désherbage manuel ou mécanique, paillage, tonte et adaptation de la fréquence des interventions. Ces techniques demandent davantage de temps et de travail aux agents municipaux. L'entretien des espaces publics évolue également vers une gestion différenciée : tous les secteurs ne nécessitent pas le même niveau d'entretien. Une pelouse, un trottoir, un massif, un talus ou un espace plus naturel peuvent ainsi faire l'objet de pratiques différentes.

Cette évolution est particulièrement visible dans les cimetières. Depuis le 1er juillet 2022, l'utilisation des produits phytopharmaceutiques y est interdite. Il est donc possible que quelques herbes apparaissent ponctuellement dans certaines allées ou entre les revêtements. Cela ne signifie pas que les espaces ne sont pas entretenus : c'est aussi la conséquence d'un entretien réalisé sans produits phytosanitaires.

Le zéro phyto conduit ainsi à entretenir autrement, avec davantage d'interventions manuelles et mécaniques et une plus grande acceptation de la végétation spontanée lorsqu'elle ne gêne ni la circulation ni la sécurité.

L'objectif reste le même : maintenir des espaces publics propres, accessibles et sécurisés, tout en privilégiant des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Cette démarche nécessite aussi une évolution du regard porté sur l'herbe spontanée dans les rues, les espaces verts et les cimetières.



Devenez famille d'accueil Compostelle !

De plus en plus de pèlerins empruntant les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle traversent notre commune. Une belle occasion pour Sens-de-Bretagne de faire vivre l'esprit d'accueil et de partage qui accompagne ce chemin mythique.

Afin de faciliter l'accueil des pèlerins, la mairie souhaite constituer une liste de familles d'accueil volontaires. Chacun peut participer à sa manière, selon ses possibilités et ses envies. Il peut simplement s'agir de proposer un coin de jardin pour planter une tente, un accès à l'eau et aux toilettes, un abri ou encore une chambre.

Les coordonnées des personnes volontaires pourront être transmises aux pèlerins qui en feront la demande, en fonction des disponibilités et des conditions proposées par chacun.

À travers cette initiative, la commune souhaite faire de Sens-de-Bretagne une étape conviviale et humaine et mémorable sur le chemin de Compostelle.

Vous souhaitez devenir famille d'accueil ?

Inscrivez-vous dès maintenant auprès de la mairie :

02 99 39 51 33

mairie@sens-de-bretagne.fr



Un tampon à l'identité de Sens-de-Bretagne



Parce que chaque étape est aussi une découverte de notre patrimoine et de notre territoire, la commission Communication/Culture a souhaité aller plus loin pour valoriser Sens-de-Bretagne auprès des pèlerins.

Un tampon spécialement créé pour le carnet du pèlerin a ainsi été imaginé en partenariat avec l'artiste Jivko SEDLARSKI. Cette création originale permettra aux pèlerins de garder une trace de leur passage dans notre commune et de faire connaître Sens-de-Bretagne tout au long de leur chemin.

Consultation citoyenne



Façonnez le futur "Jardin Duguesclin" !

Dans quelques jours, retrouvons-nous autour d'un café, directement au "Jardin Duguesclin" pour inventer ensemble le futur visage de ce nouvel espace communal.

Vos habitudes de vie, vos idées les plus simples comme les plus originales et vos attentes du quotidien sont exactement ce dont nous avons besoin pour réussir ce projet.

Tables de pique-nique, espaces de jeu, fleurs et verdure... Qu'aimeriez-vous y trouver ?

Venez en discuter en toute simplicité.



Samedi 10 octobre à 10h30 — Au "jardin", avenue Bertrand Duguesclin

Entrée libre et sans inscription. On vous attend nombreux !



Urbanisme



Le PLUi à la rencontre des habitants

L'exposition itinérante consacrée à la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) fera prochainement étape à Sens-de-Bretagne **du 25 au 12 octobre 2026**. Cette exposition permet à chacun de mieux comprendre le rôle de ce document et les réflexions engagées pour préparer l'avenir du territoire.

À travers plusieurs panneaux pédagogiques, vous pourrez découvrir :

- ce qu'est le PLUi et son rôle dans l'aménagement du territoire ;
- les grands enjeux pour l'avenir du Val d'Ille-Aubigné ;
- les différentes étapes de la révision générale actuellement en cours ;
- les réflexions concernant l'habitat, les mobilités, les paysages, les espaces naturels et agricoles, l'eau et les évolutions des espaces bâtis.

Le PLUi définit les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les prochaines années. Sa révision est l'occasion de réfléchir collectivement à l'évolution des communes du Val d'Ille-Aubigné, tout en prenant en compte les besoins des habitants et la préservation du cadre de vie.

Parmi les objectifs de cette révision figurent notamment la préservation des paysages, le renouvellement urbain, la renaturation d'espaces artificialisés, le développement des mobilités durables, la préservation de la ressource en eau, les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables.

La révision du PLUi s'accompagne d'une démarche de concertation. Les habitants peuvent s'informer et faire part de leurs observations et propositions. Un registre est notamment disponible en mairie, ainsi qu'un registre dématérialisé sur le site de la Communauté de Communes du Val d'Ille Aubigné.

Cette exposition sera l'occasion, de mieux comprendre les enjeux de l'aménagement de notre territoire et de découvrir les réflexions qui contribueront à dessiner son avenir.

Accueil de Loisirs

De septembre à octobre : « La forêt enchantée »

Les enfants du centre partent à la découverte de la forêt enchantée. Les fées, les lutins et les arbres seront au rendez-vous pour mettre des paillettes dans leurs journées !

Un grand temps fort a été organisé le 1er octobre autour de la thématique « La forêt enchantée ».

La forêt enchantée protège les animaux et les plantes grâce à 8 pierres magiques. Mais la sorcière, jalouse de leurs pouvoirs, les a dispersées. Nos petits gardiens doivent relever différentes épreuves afin de retrouver les pierres disparues et ainsi sauver la forêt enchantée !



Pendant les vacances d'automne, la thématique est encore en cours d'élaboration... Alors, surprise !

Les mercredis : des partenariats et des découvertes

Deux partenariats sont proposés.

Avec la résidence des Vergers sur deux après-midis par période, à raison d'une rencontre par groupe. Nous nous retrouvons autour d'une activité manuelle, un jeu ou atelier cuisine.

Avec le Centre Culturel, les enfants peuvent également profiter d'un temps de lecture et de découverte de l'espace culturel.

De novembre à décembre : « Rêve, si j'étais... »

Les enfants laisseront libre cours à leur imagination avec la thématique « Rêve, si j'étais... ».

La tête dans les étoiles, qu'est-ce qui fait rêver les enfants ? Cette période sera l'occasion de découvrir, d'imaginer et de créer autour de leurs rêves et de leurs envies.



Rendez-vous pour le grand temps fort de cette période le 16 décembre

Vous pouvez contacter Sonia PORCHER (directrice de l'accueil de loisirs) au 06.70.67.64.03 ou à l'adresse mail suivante : sensdebretagne@leolagrangre.org



Le centre d'incendie et de secours

Des Femmes et Hommes toujours au rendez-vous.

Cet été encore, les sapeurs-pompiers volontaires de Sens-de-Bretagne ont démontré, par leur engagement et leur disponibilité, toute la force de notre centre de secours.

Alors que la période estivale est synonyme de vacances, les sapeurs-pompiers ont continué à répondre présents, jour après jour, pour assurer la continuité des secours sur notre commune et ses alentours. Une disponibilité d'autant plus remarquable que l'activité opérationnelle a été particulièrement soutenue, notamment face à de nombreux feux de forêt et de végétation qui ont mobilisé les sapeurs-pompiers partout en France. Cet engagement mérite d'être souligné et remercié.

Je les remercie pour leur disponibilité et leur solidarité au service de la population.



Cette fin de vacances marque également le départ de l'adjointe cheffe Chrystelle Georgeault, qui après de nombreuses années consacrées au volontariat et au centre de secours de Sens-de-Bretagne, s'apprête à poursuivre son parcours professionnel vers de nouvelles fonctions d'officier de sapeurs-pompiers professionnels.

Chrystelle, aura été au fil des années un véritable pilier pour notre centre, transmettant son expérience, ses connaissances et ses valeurs avec passion.

Merci Chrystelle.

Enfin, parce que notre force repose avant tout sur les femmes et hommes qui composent notre centre de secours, nous recrutons de nouveaux sapeurs-pompiers volontaires, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Morgan Le Breton - Chef de Centre

3e édition



SOIRÉE COUSCOUS ET PAELLA

**Samedi
7 novembre**

19h00

Adultes 18€

Enfants 15€

Sur place

Soirée dansante

Possibilité de prendre à emporter

**Salle des fêtes
Sens de Bretagne**

Réservations au 06.13.75.46.12 / 06.85.97.23.41



Sapeurs pompiers Sens de Bretagne



Jeunesse

Dispositif « Argent de poche » : une expérience citoyenne pour les jeunes

Cet été, 19 jeunes ont choisi de s'investir pour leur commune ! Pendant plusieurs semaines, ils ont rejoint les équipes municipales et participé à des missions variées, utiles à tous. Durant plusieurs semaines, les jeunes ont participé à de nombreuses missions au sein des services de la commune. Entretien et désherbage des espaces publics, ramassage des déchets, nettoyage des écoles, travaux de peinture ou encore remise en état du vestiaire de football Émile Logeais : chacun a pu contribuer, à son échelle, à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Le dispositif a également permis aux participants de découvrir des missions moins connues du quotidien municipal, notamment au sein des services administratifs, avec une immersion dans les domaines de l'état civil et des élections.



L'aventure a démarré par la réalisation d'une fresque collective avec l'ALSH, une belle façon de faire connaissance et de créer ensemble. 5 jeunes du centre d'accueil de Rochebonne ont rejoint le dispositif. Une expérience riche en rencontres, en échanges et en solidarité, autour des mêmes missions que les jeunes Sénénois.

Plus qu'un coup de main pour la commune, « Argent de poche » permet aux jeunes de découvrir la vie municipale, de prendre des responsabilités et de participer concrètement à l'amélioration de leur cadre de vie.

Bravo à tous les participants pour leur engagement et leur motivation ! Merci aux agents municipaux et aux élus de la commission Enfance et Jeunesse pour leur accompagnement.

Conseil Municipal des jeunes

Les membres de la Commission Enfance et Jeunesse met en place le Conseil Municipal des Jeunes !

Dans quelques semaines, un appel à candidatures sera lancé !

Tu souhaites t'impliquer, donner ton avis et faire entendre ta voix ? Alors reste attentif !

👉 Suivez nos actualités et surveillez nos différents supports de communication pour découvrir prochainement toutes les informations et savoir comment candidater.

Qu'est-ce que le Conseil Municipal des Jeunes ?

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est une instance municipale visant à favoriser la participation citoyenne et l'apprentissage de la démocratie. Il a pour mission de collecter des idées et initiatives dans le but d'améliorer le cadre de vie de tous et les traduire en projets.

Pourquoi un Conseil Municipal des Jeunes ?

Pour permettre aux jeunes un apprentissage de la citoyenneté adapté à leur âge qui passe notamment par la familiarisation avec les processus démocratiques (débat, vote, intérêt général face aux intérêts individuels...) mais aussi par une gestion des projets.

Les jeunes élus devront réfléchir, décider puis exécuter des actions dans l'intérêt de tous, devenant ainsi des acteurs à part entière de la vie communale.

Le CMJ remplira plusieurs rôles :

- être à l'écoute des idées et propositions des enfants et jeunes de la commune,
- représenter des idées et propositions aux membres du Conseil Municipal,
- proposer et réaliser des projets utiles à tous.



Fêtes et Cérémonies

La magie de Noël s'installe dans notre commune



À l'approche des fêtes de fin d'année, la Municipalité et le Comité des Fêtes s'associent pour vous proposer un moment festif et convivial à l'occasion de la mise en route des illuminations de Noël.



Samedi 28 novembre à 18h30,

Rendez-vous sur la place de la mairie pour lancer ensemble la féerie de Noël !

Et parce qu'une belle soirée de Noël se doit de garder quelques surprises... laissez-vous guider et profitez du programme qui vous sera réservé ! La soirée se poursuivra à la salle des fêtes, avec restauration et buvette pour petits et grands. Parmi les temps forts de la soirée, le Comité des fêtes offrira un feu d'artifice pour prolonger la magie de Noël.

Venez nombreux !



CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Les nouveaux membres

Le 29 juin dernier, le CCAS de Sens-de-Bretagne s'est installé sous la présidence de Madame la Maire, Véronique Sentuc, avec une particularité pour ce nouveau mandat. Madame Vanessa Guinnebault, citoyenne de la commune et professionnelle de santé, a été nommée vice-présidence par vote. Le conseil d'administration réunit 8 membres élus du Conseil municipal et 8 membres nommés, permettant de croiser les compétences, les expériences et la connaissance des réalités locales.

Membres élu(e)s du Conseil municipal :

Noël GRIGNON • Anicée FUNCK • Bruno BELLAMY • Estelle VIEL • Roger LUNEL • Gaëlle DAMIDE • Cédric CASIMIR • Mélanie VOISIN

Membres nommé(e)s :

Isabelle FAIER • Vanessa GUINNEBAULT • Sandrine MICHEL • Delphine THUAU • Catherine OLLIVIER • Françoise CANTO • Éric DEVAUX • Benjamin ROBIEU



Collecte de la Banque Alimentaire 13, 14 et 15 novembre 2025

Collecte de la Banque Alimentaire - 13, 14 et 15 novembre 2025
Pendant trois jours, les gilets orange seront présents dans près de 190 magasins du département pour inviter chacun à offrir une petite partie de ses courses.

Chaque don compte

Si vous ne pouvez pas participer en magasin, un don en ligne est aussi possible.

Un geste simple, un grand acte de solidarité !

Contact : ba352.collecte@banquealimentaire.org

Tél : 02 23 35 17 30

Téléthon, mobilisons-nous !



Comme chaque année, notre commune se mobilise pour une cause qui nous tient tous à cœur, le Téléthon. **Dimanche 15 novembre**, les sapeurs-pompiers du centre d'incendie et de secours de Sens-de-Bretagne ainsi que le CCAS, vous invitent à une matinée placée sous le signe de la solidarité, de la convivialité et du partage.

Au programme :

- Une marche de 12 km pour les plus motivés, départ à 10h00, participation 3€
- Une marche de 7 km pour les plus raisonnables, départ à 10h00, participation 3€
- Un parcours spécial enfants avec la découverte passionnante du centre d'incendie et de secours, départ à 10h00, participation 1€



Rendez-vous, Place de la Mairie pour vivre ensemble ce moment fort. Que vous soyez marcheur, spectateur, gourmand ou simple soutien, votre présence compte.

Chaque pas, chaque sourire contribue à faire avancer la recherche et à soutenir les familles concernées.

La CPTS Ile et Flûme à votre service

À l'initiative du CCAS, une présentation de la CPTS Ile et Flûme s'est tenue le 10 septembre dernier.

Derrière ce nom (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) se cache une association créée en décembre 2022 et basée à Rennes. Elle réunit les professionnels de santé (médecins, infirmiers, pharmaciens, kinés, psychologues...) de 30 communes du secteur, dont Sens-de-Bretagne.

Son rôle ? Agir comme un réseau de coordination entre les soignants pour faciliter l'accès aux soins de tous les habitants du territoire.

En pratique : comment ça marche pour vous ?

- Vous n'avez pas de médecin traitant ? Faites directement une demande en ligne sur le site de la CPTS (cpts-ille-et-flume.fr). L'équipe fait le lien avec les médecins du secteur qui reprennent des patients.
- Besoin d'une consultation rapide (urgence du quotidien) ? Contactez votre médecin habituel, votre pharmacien ou le 15. Les soignants du réseau gardent des créneaux réservés chaque jour pour vous recevoir sous 24 à 48 heures.
- Parcours de soins complexe ou sortie d'hôpital ? Vos soignants (médecin, infirmier, kiné) utilisent directement le réseau CPTS pour se coordonner entre eux. Vous n'avez rien à faire.

Garder son équilibre à tout âge

Vendredi 19 juin, l'association Siel Bleu, en partenariat avec Groupama et le CCAS de Sens-de-Bretagne, a proposé une après-midi de sensibilisation à l'équilibre et à la prévention des chutes.

Une conférence a permis de découvrir l'association Siel Bleu et d'identifier les facteurs de risques de chutes au quotidien. Trois ateliers pratiques ont suivi : les bons gestes du quotidien (se baisser, marcher, se lever d'une chaise) accompagnés d'exercices doux ; une auto-évaluation individuelle des risques de chute ; et la préparation d'une collation équilibrée.

Un moment convivial et bienveillant, riche en conseils pour rester en forme et autonome.

Octobre et novembre : deux mois pour sensibiliser, prévenir et agir

Le CCAS se mobilise durant les mois d'octobre et de novembre pour relayer les messages de sensibilisation autour des cancers et rappeler l'importance de la prévention et du dépistage.

En octobre, place à **Octobre Rose**, mois consacré à la sensibilisation au cancer du sein. C'est l'occasion de rappeler que le dépistage permet de détecter la maladie plus tôt et d'augmenter les chances de guérison. S'informer, en parler et se faire dépister sont des gestes essentiels.



En novembre, place à la sensibilisation aux cancers masculins, notamment dans le cadre de **Novembre**, qui contribue à libérer la parole autour de la santé des hommes et à encourager la prévention et le suivi médical, notamment pour les cancers de la prostate et des testicules.

À travers cette démarche, le CCAS souhaite informer, sensibiliser et encourager chacun à être acteur de sa santé. La prévention concerne tout le monde : prendre soin de soi, rester attentif aux signes inhabituels, consulter un professionnel de santé en cas de besoin et participer aux dépistages recommandés sont autant de gestes qui peuvent faire la différence.

Parce que la prévention et le dépistage peuvent sauver des vies, parlons-en, informons-nous et mobilisons-nous !

Le CCAS vous invite à vous joindre à cette mobilisation durant ces deux mois de sensibilisation.



ZOOM sur la Commission Communication, Culture, Evénements, Outils informatique

Créer du lien, informer et faire vivre la commune

Bien communiquer, c'est avant tout créer du lien. À Sens-de-Bretagne, la commission Communication œuvre au quotidien pour informer les habitants, valoriser les initiatives locales et faire connaître les nombreux rendez-vous qui rythment la vie de la commune.

De la réalisation du bulletin municipal aux réseaux sociaux, en passant par la vie associative, la culture, les fêtes et cérémonies ou encore les nouveaux outils numériques, la commission accompagne les projets qui contribuent à faire vivre Sens-de-Bretagne et à renforcer les échanges avec les habitants. Elle intervient dans plusieurs domaines : information municipale, vie associative, culture, fêtes et cérémonies, outils numériques et participation citoyenne.

Sous la présidence de Madame la Maire, Monsieur Erwan DANIEL, en charge de la délégation, accompagne les travaux de cette commission, aux côtés de quatre conseillers municipaux : Bruno BELLAMY, Cédric CASIMIR, Anicée FUNCK et Yves THEISEN.

• Communication et information

La commission veille à la bonne diffusion de l'information municipale auprès des habitants, à travers les différents supports de la commune : bulletin municipal, affichage, réseaux sociaux et site internet. Elle s'attache à rendre les informations claires, accessibles et régulières, et accompagne la communication autour des projets, décisions et événements municipaux.

• Vie associative

La commission accompagne et soutient le tissu associatif local, en facilitant la mise en œuvre de nouveaux projets et l'accès aux équipements, salles et matériels communaux. Elle contribue ainsi au dynamisme et à la richesse de la vie locale.

• Culture

La commission participe au développement de la vie culturelle de la commune, en soutenant et en coordonnant différentes initiatives : expositions, spectacles, bibliothèque, ateliers ou encore partenariats avec les écoles et les artistes locaux. L'objectif est de proposer une programmation variée et accessible à tous.

• Fêtes et cérémonies

La commission contribue à l'organisation des temps forts de la vie communale : fêtes, cérémonies officielles, commémorations, vœux de la municipalité... Elle participe à la préparation et à la coordination de ces rendez-vous, en lien avec les services municipaux, les associations et les bénévoles.

• Outils numériques et participation citoyenne

La commission accompagne l'évolution des outils numériques de la commune, afin de faciliter l'accès à l'information et aux services municipaux. Elle contribue également au développement de la participation citoyenne, en favorisant les échanges avec les habitants à travers des réunions publiques, des temps de concertation ou des consultations.



Communication

VOTRE AVIS POUR LE PROCHAIN MAGAZINE

2 minutes pour nous aider à faire évoluer votre magazine municipal.

Nous préparons une nouvelle version du magazine municipal et souhaitons connaître vos habitudes de lecture et vos attentes.



1 COMMENT LISEZ-VOUS LE MAGAZINE ?

Cochez une seule réponse.

- ☐ Je le lis en entier
- ☐ Je le feuillette et lis les articles qui m'intéressent
- ☐ Je lis seulement certaines rubriques
- ☐ Je le consulte rarement
- ☐ Je ne lis pas

2 QUELS CONTENUS VOUS INTÉRESSENT LE PLUS ?

Choisissez jusqu'à 3 réponses.

- ☐ Retour en images
- ☐ Édito
- ☐ Le territoire
- ☐ Les actualités
- ☐ Nos écoles
- ☐ Nos associations
- ☐ Culture
- ☐ Informations

3 QUELS CONTENUS POURRAIENT ÊTRE D'AVANTAGE PRÉSENTS ?

Choisissez jusqu'à 3 réponses.

- ☐ Plus d'informations pratiques
- ☐ Plus d'articles sur les projets de la commune
- ☐ Plus de place aux associations et acteurs locaux
- ☐ Plus de sujets sur le cadre de vie
- ☐ Plus de sujets sur le patrimoine
- ☐ Plus d'informations sur les événements
- ☐ La formule actuelle me convient

4 QUE PENSEZ-VOUS DU FORMAT ACTUEL ?

Cochez une seule réponse par ligne.

La longueur du magazine vous paraît :

- ☐ Trop courte
- ☐ Adaptée
- ☐ Trop longue

La fréquence de parution vous paraît :

- ☐ Trop fréquente
- ☐ Adaptée
- ☐ Pas assez fréquente

La présentation générale vous paraît :

- ☐ Très satisfaisante
- ☐ Satisfaisante
- ☐ Peu satisfaisante
- ☐ Pas satisfaisant

5 QUELS SONT, POUR VOUS, LES POINTS À AMÉLIORER ?

Choisissez jusqu'à 3 réponses.

- ☐ La clarté des informations
- ☐ La diversité des sujets
- ☐ La longueur des articles
- ☐ La mise en page
- ☐ Les photos et illustrations
- ☐ La lisibilité / taille des textes
- ☐ La place consacrée aux différents sujets
- ☐ La quantité d'informations
- ☐ Rien de particulier

6 QUEL NOM DONNERIEZ-VOUS AU MAGAZINE MUNICIPAL ?

Nous cherchons un nom représentatif,
dynamique et ancré dans notre commune.

7 UNE SUGGESTION ?

En une phrase, quel changement vous semblerait
le plus utile pour le prochain magazine ?

8 ET POUR LA SUITE ?

À quelle fréquence souhaiteriez-
vous recevoir le magazine ?

- ☐ Tous les trois mois
- ☐ 3 fois / an
- ☐ 2 fois / an
- ☐ Autre :

Quel format consultez
vous de préférence ?

- ☐ Magazine papier
- ☐ Version numérique
- ☐ Les deux

COMMENT NOUS TRANSMETTRE VOS IDÉES ?

- En mairie : Déposez ce formulaire en mairie avant le 30/11/26
- Pare-mail : Envoyez vos suggestions à communication@sens-de-bretagne.fr
- En ligne : Répondez directement avec le QR Code



Merci pour votre participation active à la vie de notre commune !



Toutes les propositions seront étudiées par la commission communication.
Le nom retenu sera dévoilé dans le prochain numéro.

ALORS, À VOS PLUMES ET À VOTRE IMAGINATION : CE MAGAZINE, C'EST LE VÔTRE !

PORTRAIT D'AGENTS

Clément MONNIER

Agent des services techniques



De chauffeur poids lourd à bûcheron, puis agent polyvalent au service de la commune, mon parcours professionnel m'a permis d'acquérir des expériences variées et un véritable goût pour le travail de terrain.

J'ai rejoint Sens-de-Bretagne en septembre 2023, au sein du service technique, en qualité d'agent polyvalent. Je m'occupe principalement de l'entretien des espaces verts et de la voirie, ainsi que du suivi et de l'entretien de la campagne sénolaise.

Ces missions me tiennent particulièrement à cœur. Je mets tout mon savoir-faire et mon énergie au service de la commune afin de contribuer à un cadre de vie agréable et de qualité pour les habitants.

Au quotidien, je peux compter sur une équipe soudée et dynamique, avec laquelle nous travaillons ensemble pour faire avancer les projets de la commune avec efficacité et passion.

Je suis fier de pouvoir apporter ma contribution à la vie de Sens-de-Bretagne et j'aborde les projets à venir avec motivation, efficacité et passion.

Sonia PORCHER

Coordinatrice de l'ALSH Léo Lagrange



Au sein de la collectivité depuis janvier 2010, j'ai occupé plusieurs fonctions : agent, animatrice, ATSEM, puis directrice adjointe, avant de devenir directrice de l'ALSH en janvier 2020.

Titulaire d'un diplôme d'État en animation, j'ai développé au fil de ce parcours une solide expérience en encadrement, organisation et gestion d'équipe, ainsi qu'une connaissance approfondie des métiers de l'enfance.

Aujourd'hui, ce qui me passionne, c'est la conception de projets, les relations avec les partenaires et la diversité des missions. J'aime être au cœur de l'action, au service des enfants et des familles.

Je suis convaincue qu'un accueil de loisirs de qualité repose avant tout sur la force du collectif. Je suis fière de pouvoir compter sur une équipe engagée, qui partage ces valeurs pour offrir à chaque enfant des temps de loisirs placés sous le signe de la bonne humeur et du bien-être.

Alice HUE

Agent d'accueil et communication



Depuis septembre 2024, agent d'accueil et communication à Sens-de-Bretagne. Mes collègues me surnomment « le couteau suisse », tant mes missions sont variées.

Après des études de commerce (bac+3) et plusieurs années en vente, j'ai ressenti le besoin de changer de voie. Je souhaitais garder un métier sédentaire et au contact des autres et dans l'esprit de rendre service. Des stages en administration puis la fonction publique territoriale se sont imposés naturellement.

En mars 2023, j'ai commencé à découvrir différentes collectivités et à développer mes compétences, tout en suivant la formation PREMICOLOU CDG 35, avant de rejoindre la commune de Sens-de-Bretagne.

Aujourd'hui, j'accueille et je renseigne les administrés, tiens les registres d'état civil, gère les formalités administratives, l'occupation des salles, le cimetière communal et les relations avec les associations. Je participe également aux actions du CCAS et de la commission communication, notamment à travers les différents supports de la commune : site internet, PanneauPocket, Facebook et magazine municipal.

J'apprécie particulièrement cette diversité de missions et le contact quotidien avec les habitants, qui donnent tout son sens à mon travail.

Un parcours varié, à l'image de mon quotidien à la mairie.



C'est voté !

Le conseil municipal a notamment :

- **A décidé** de maintenir les tarifs actuels de la restauration scolaire du périscolaire, du service restauration de l'accueil de loisirs et de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2025/2026.
- **A désigné** ses représentants auprès des commissions communautaires
- **A prononcé** la reprise des 19 concessions à l'abandon au cimetière.
- **A voté** l'institution de la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation à compter du 01 janvier 2027 sur la commune de Sens-de-Bretagne.

Vous pouvez consulter les procès verbaux des comptes rendus du conseil municipal et les délibérations sur le site internet de la commune ainsi qu'à l'accueil de la mairie.

La majorité



L'été qui s'achève nous rappelle une nouvelle fois que les changements climatiques sont désormais une réalité de notre quotidien. Fortes chaleurs, sécheresse, conséquences sur la végétation, la biodiversité et l'agriculture. Notre commune doit, elle aussi, s'adapter.

En tant qu'élus, notre devoir est d'anticiper, de préparer et d'organiser ces mutations. C'est le sens de notre programme municipal : agir de manière concrète et responsable pour répondre aux défis de demain, tout en préservant la qualité de vie à laquelle nous sommes tous attachés.

Cette adaptation concerne nos équipements, nos espaces publics, nos déplacements, mais aussi la manière dont nous imaginons les futurs lieux de vie de notre commune. Préserver la nature, favoriser les usages partagés, créer des espaces agréables et accessibles à tous sont autant de réflexions que nous devons mener.

Mais nous ne souhaitons pas construire ces projets seuls. L'avis des habitants est précieux. Vous connaissez votre commune, ses besoins, ses usages et ses attentes. Votre expérience doit nourrir nos réflexions et nos décisions.

Comme nous nous y étions engagés, nous souhaitons donner une place concrète à la participation citoyenne, en associant également les jeunes à la vie communale avec la création d'un Conseil Municipal des Jeunes. Nous vous invitons également à notre première consultation citoyenne au "Jardin Duguesclin", le samedi 10 octobre. L'objectif est simple, imaginer et dessiner ensemble ce futur lieu.

Quels espaces pour se retrouver, jouer, se détendre ou se promener ? Quelle place pour la nature et la biodiversité ? Comment rendre cet espace agréable, accessible et utile à tous ?

Chacun pourra apporter ses idées, ses envies et son expérience. Cet atelier sera un temps d'échange, d'écoute et de construction collective. Nous voulons que les habitants, et notamment les jeunes générations, soient pleinement acteurs de leur commune. C'est ensemble que nous préparerons le Sens-de-Bretagne de demain.

Les élus du groupe majoritaire
Vivre à Sens

La minorité



C'est avec la même conviction que nous abordons cette rentrée, celle de vouloir avancer ensemble, pour le bien de Sens-de-Bretagne et de tous ses habitant(e)s.

Au sein du conseil municipal, nous avons fait le choix d'une opposition constructive. Nous participons, nous proposons, nous questionnons, avec un seul objectif : l'intérêt général de notre commune.

- Une commune à l'épreuve du changement climatique ou la solidarité doit s'exprimer auprès des personnes isolées en étant actif au sein du CCAS.
- Une commune devant relever les défis économiques des projets lancés ou la concertation permet de trouver des solutions au sein du travail en commission (urbanisme, finances, associations, enfances).
- Une commune affrontant les besoins de logement aux regards des locaux inhabités mais habitables au sens de la salubrité et de la maîtrise de l'efficacité énergétique, validant en partie les options proposées par l'équipe municipale à partir du projet de l'état.
- Une commune apaisée où chaque élu, au-delà d'ambitions personnelles, puisse exercer son mandat dans un climat où toutes les sensibilités ont leur place.

C'est le sens de la démocratie locale que nous défendons, nous continuerons à nous investir pleinement pour Sens-de-Bretagne, intégrant cette équipe municipale de laquelle nous attendons une transparence et un accès aux informations nécessaires à la bonne exécution de nos missions.

Plus que jamais, nous restons à votre écoute à l'adresse électronique suivante : agir.sensdedemain@gmail.com. N'hésitez pas à venir nous rencontrer et à nous faire part de vos idées ou de vos préoccupations.

C'est à vos côtés que nous souhaitons construire l'avenir de notre commune.



Ecole publique Raoul Foucher

La rentrée des classes

Cette année, l'école publique compte 158 élèves répartis en 7 classes, 2 classes en maternelle et 5 classes en élémentaire. Mme Materna, l'enseignante de CE2/CM1 a dû quitter l'école suite à la mesure de carte scolaire (fermeture d'une classe). Pour le reste, l'équipe enseignante reste inchangée et nous accueillons Mme Bonin qui assure la décharge de direction.

Nous vous rappelons les horaires de l'école :

- Maternelle : 8h30 à 11h30 et 13h40 à 16h40
- Elémentaire : 8h30 à 11h40 et 13h40 à 16h30



Garderie et cantine

La commune assure un service de garderie à partir de 7h00 le matin et jusqu'à 19h00 le soir. La municipalité assure également un service de cantine tous les midis. Les repas sont préparés et livrés par Maffrais Services de Thorigné Fouillard.



La répartition des classes est la suivante :

TPS/PS/MS : Mme Chevalier
MS/GS : Mme Airiau
CP : Mme Leborgne et Mme Bonin
CE1 : Mme Rocher
CE2/CM1 : Mme Derrien
CM1/CM2 : Mme Bazillais
CM1/CM2 : Mme Reyssset
Coordonnatrice ULIS : Mme Kerforn

L'équipe enseignante est complétée par les ATSEM : Nathalie Herviou et Elisabeth Pinel.

L'école bénéficie également de la présence d'AESH : Delphine Delbrayelle, Béatriz Fabre, Marylise Garnier et Olivia Kerjean.

Vous pouvez contacter la directrice, Mme Leborgne, au 02 99 39 51 66, de préférence le jeudi et le vendredi.

Bonne année scolaire à tous !



Amicale Laïque

C'est reparti pour une nouvelle année !

Ça y est, les cartables sont de nouveau de sortie, les réveils sonnent un peu trop tôt et la cour de l'école Raoul Foucher a retrouvé son animation ! Une nouvelle année scolaire commence à Sens-de-Bretagne, et avec elle, une nouvelle année pour l'Amicale Laïque.

Après avoir profité de l'été, nous avons été ravis de vous retrouver le 11 septembre pour notre fête de la rentrée. Vous êtes venus nombreux et cette fin d'après-midi placée a été très conviviale, avec l'occasion de faire connaissance avec les nouvelles familles et, tout simplement, de passer un bon moment ensemble.

La soirée s'est poursuivie avec notre Assemblée Générale, où nous le point sur l'année passée et parler des projets à venir. Cette année un nouveau bureau a été élu !

L'Amicale en profite pour remercier chaleureusement tous ses membres pour leur engagement.



À vos agendas !

- **Vendredi 13 novembre : le grand loto de l'Amicale**

On ressort les cartons, on prépare les pions et surtout... on croise les doigts.

Que vous soyez un grand habitué des lotos ou simplement venu pour passer une bonne soirée entre amis ou en famille, il y aura de quoi s'amuser, espérer le bon numéro... et peut-être repartir avec un joli lot !

- **Samedi 30 janvier : place au spectacle de Paulo**

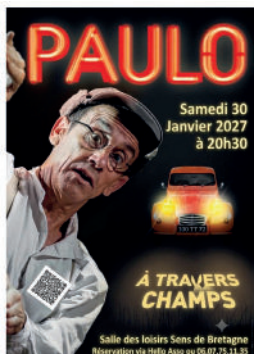
Pour bien commencer l'année 2027, l'Amicale Laïque vous donne rendez-vous pour une soirée placée sous le signe de l'humour avec Paulo !

De quoi passer un excellent moment et commencer l'année avec le sourire. N'hésitez pas à réserver vos places dès maintenant.

Entre les rendez-vous traditionnels et les nouveaux projets, l'Amicale Laïque continue de faire vivre l'école et de proposer des moments de convivialité aux enfants et aux familles.

Cette année encore, nous aurons besoin de quelques bras, de bonnes idées et surtout de bonne humeur pour faire fonctionner l'Amicale. Pas besoin d'être disponible toute l'année : un petit coup de main, même ponctuel, est toujours le bienvenu.

Une nouvelle année commence... et elle promet encore de beaux moments à partager.



Bonne rentrée à tous, et à très bientôt autour de nos prochaines animations !

Le bureau de l'Amicale Laïque



Suivez nous : Amicale Laïque Sens de Bretagne



L'école St Jean Bosco accueille en cette nouvelle année scolaire 120 élèves répartis dans 5 classes.

Au programme de cette année, de nombreuses activités sportives : Lutte, Patinoire, Athlétisme, Patinoire, Piscine, Kinball, Baby hand, Danse... Mais aussi un voyage scolaire au zoo de Branféré pour les élèves de la MS au CE1 au mois de Juin 2027.

En ce mois d'Octobre, les élèves de GS au CM2 vont élire leurs délégués de classe. Un conseil des élèves sera alors mis en place pour permettre aux élèves d'exprimer leurs avis et de participer aux décisions qui les concernent.



Nous vous invitons à venir découvrir les classes maternelles lors de nos portes ouvertes du vendredi 6 novembre.

A partir de 10h, nous invitons les assistantes maternelles et la crèche à venir participer à des ateliers au sein des classes.

Le soir, à partir de 17h, les enfants sont invités à revenir visiter l'école accompagnés de leurs parents.



Vendredi 6 novembre 2026



A partir de 10h : activités avec les classes de maternelle pour mieux connaître l'école.

17h : Ouverture de l'école aux enfants avec leurs parents pour un temps de visite des locaux et de découverte des activités réalisées.

Si vous souhaitez avoir des informations ou inscrire votre enfant à l'école St Jean Bosco, vous pouvez visiter notre site internet :

contactez la directrice Madame Villalard de préférence le mardi :

ecolestjeanbosco@gmail.com - 07 67 00 63 89



Maintenant que les enfants ont retrouvés le chemin de l'école, c'est au tour de l'Apel de reprendre ses projets et de préparer une belle année.



3 bals seront organisés :

- le 7 Janvier avec Aurélie Gusto (réservation au 06.77.65.48.33)
- le 3 Juin avec Jérôme Robert
- le 30 septembre avec Accord en Folie

Nous avons hâte de vous retrouver pour faire vibrer la piste de danse.

Notre **Marché de Noël** aura lieu le **22 novembre 2026** à la salle des loisirs.

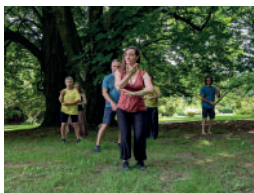
Cette année encore, de belles créations et idées cadeaux mais pas que... Il y aura de bonnes choses à déguster sur place et à la maison.

Enfin vous trouverez prochainement nos bons de réservations sur nos réseaux pour nos ventes de fin d'année : chocolats, miel, nougats, sapins naturels, fromages, légumes, pommes et jus de pommes.

Vous pouvez nous contacter pour tout renseignement à l'adresse : apelsaintjeanbosco@outlook.fr

Merci pour votre soutien et à très bientôt !
L'équipe APEL





Tai Chi Chuan et Qi Gong

Cet art martial se pratique debout. Il permet de trouver un équilibre, une posture confortable. C'est à la portée de tout le monde.

Les mouvements lents permettent de mieux gérer son énergie et contribuent à la santé du corps et du cerveau. Les enchaînements de mouvements demandent de l'attention et de la mémoire.

Le fait d'apprendre et de pratiquer en groupe permet une certaine humilité et une sorte de gratitude pour soi et pour les autres.

Renseignements : plessismichelle@hotmail.fr



Un club centenaire au cœur de notre commune

L'US Sens de Bretagne se mobilise

L'US Sens de Bretagne, club centenaire, se mobilise pour « Octobre Rose » et l'intégration.

Côté sportif, le club a atteint, une première au XXI^e siècle, le 3^e tour de la Coupe de France. L'aventure s'est terminée le 13 septembre à La Madeleine. Il restera de cette expérience sportive les bons souvenirs.

La saison reprend avec Stéphan Metz, Maxime Potrel et Bruno Bellamy aux entraînements seniors et U18. Le club recherche des bénévoles pour encadrer ses équipes.

Le club accueille désormais les jeunes migrants suivis par l'association « Les Enfants de Rochebonne » (Armée du Salut), afin de lutter contre leur isolement.

Dimanche 11 octobre 2026, l'US Sens organise sa 3^e « Marche rose »

7 KM
Départ : 10h00
Chacun son allure !

FAMILLE 4 KM
Départ : 10h30
Une marche pour tous !
accessible en poussette

STADE LA MADELEINE

Restauration sur place

Ensemble, on avance plus loin !

Les bénéfices seront reversés à
« La Fougeraise lutte contre le cancer », dans le cadre d'Octobre Rose.

L'US Sens de Bretagne souhaite une bonne saison 2026/27 à toutes les associations artistiques, culturelles et de loisirs sénonaises.

Contact : Marcel Huguet 06 85 52 11 38 / Tony Potrel 06 01 81 98 51

Théâtre - Les Pendrillons

La troupe des Pendrillons a retrouvé le chemin des répétitions pour une nouvelle pièce en trois actes de Vivien Lhéraux, « Le Bistrot des Magouilles » : un bistrot de village où mensonges, chantages, quiproquos et manigances coulent plus que les boissons habituelles, pour un joyeux chaos où l'ennui n'est pas à la carte.



Rendez-vous dès le printemps prochain :

- Sens de Bretagne, salle de loisirs, **samedi 20 et dimanche 21 mars 2027.**
- Vieux-Vy-sur-Couesnon, salle communale, **samedi 3 et dimanche 4 avril 2027**

Merci à notre nombreux et fidèle public : grâce à vous, 1 500 € ont été reversés aux écoles Raoul Foucher, St Jean Bosco et de Vieux-Vy-sur-Couesnon.

La saison 2026/2027 sera dédiée au soutien de l'association « Sur les Pas de Rachel », qui accompagne Rachel Gigory, atteinte de paralysie cérébrale.

À bientôt, avec toute la troupe des Pendrillons !



La rentrée est là, et avec elle, l'envie de se retrouver, de bouger et de partager de beaux moments ensemble !



Cette année encore, l'ESVVG se mobilise à l'occasion d'Octobre Rose, mois dédié à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Tout au long du mois, 50 % des bénéfices réalisés à la buvette seront reversés au profit de la lutte.

Au cours du mois d'octobre, nous vous invitons à participer à nos actions et à porter haut les couleurs de cette mobilisation.

Parce que chaque geste compte, faisons de cette rentrée un moment placé sous le signe de la solidarité, du sport et de la prévention.

Rendez-vous très bientôt pour découvrir notre programme et participer nombreux !

Ensemble, bougeons pour Octobre Rose !

Suivez-nous sur Instagram et Facebook : @esvvg

THUAU Cédric (Président) : 06.48.13.86.29

Les Amitiés Sénonaises

Le club des Amitiés sénonaises a repris ses activités en septembre après la pause estivale, marquant son retour lors du forum des associations.

Le pique-nique interclubs du 15 septembre à Feins a été un succès : environ 300 participants y ont pris part à des activités diverses. Le prochain événement majeur sera le repas de Noël, le 15 décembre.

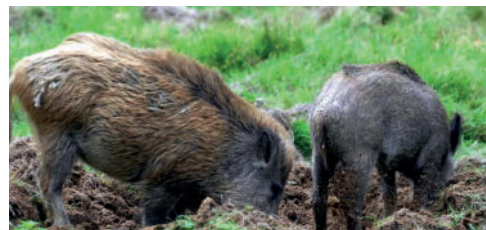
ACCA de Sens de Bretagne, acteur de la vie rurale

La société de chasse contribue à la gestion et à la préservation de la faune sur le territoire communal. Elle rassemble des passionnés dans un cadre réglementé, respectueux de l'environnement.

Le sanglier, en forte expansion malgré notre présence régulière sur le terrain, interroge sur son avenir : risques à venir et nombreux dégâts dans les cultures cette année.

Nouveau bureau élu : président Rouault Renan ; vice-présidents Leroy Marcel et Lumé Christian ; trésoriers Simonet Léo et Hubert Patrice ; secrétaires Pelé Jeremy et Jérôme Jeremy ; membres Sorin Patrick et Josset Michel.

L'ACCA compte 50 chasseurs. Ouverture de la chasse le 20 septembre. Pour que la nature reste un espace partagé en toute sérénité, nous invitons promeneurs et usagers à respecter la signalisation mise en place les jours de battues.



Les Jeunes Agriculteurs



LA TABLÉE

des JA #3

14 novembre 2026




Soirée dansante

Organisée par les JA du Pays d'Aubigné

REPAS 100% LOCAL

Jambon à l'os - Gratin

Sens-de-Bretagne
Salle des Fêtes
19h30

Célébrons l'agriculture locale

25 € adulte
10 € enfant



Sur réservation
Ticket à vendre :
Tom : 07 68 38 55 48
Antoine : 06 01 22 25 03



UNC



VOYAGE EN NORMANDIE

Le 9 juin, l'UNC de Sens-de-Bretagne a organisé une journée en Normandie. Au programme : le Mémorial de Caen, le cimetière américain de Colleville-sur-Mer, la plage d'Omaha et la pointe du Hoc.

Au Mémorial, une guide a rappelé les causes de la Seconde Guerre mondiale, la persécution du peuple juif et le rôle de la Résistance française. L'après-midi, le groupe s'est recueilli au cimetière américain de Colleville-sur-Mer, où reposent près de 10 000 soldats américains morts lors du Débarquement ou dans les semaines suivantes.

La journée s'est poursuivie à Omaha Beach, théâtre de combats particulièrement difficiles, puis à la pointe du Hoc, promontoire stratégique surplombant la plage. Une journée riche en découvertes et en mémoire.



Comité des Fêtes

**UN ÉTÉ CONVIVIAL...
ET DE BELLES FÊTES À VENIR !**

Le Comité des fêtes remercie les habitants pour leur participation aux grillades-frites et au bal du 11 juillet. Annulé pour raisons climatiques, le feu d'artifice sera tiré samedi 28 novembre, lors des illuminations de Noël.

Pour clôturer la période estivale, le Comité des fêtes a organisé une escapade de deux jours à Terra Botanica et Saumur. Entre découvertes, visites des caves, bonne humeur et convivialité, 52 voyageurs ont pleinement profité de ce beau week-end.

La fête continue ! Les prochains mois seront encore riches en moments de partage entre bals, feu d'artifice, arrivée du père Noël, et la Saint Sylvestre qui clôturera l'année.

Merci aux bénévoles, participants et habitants qui font vivre Sens-de-Bretagne. À bientôt pour de nouveaux moments festifs !

FEU D'ARTIFICE

28 NOVEMBRE 2026

À 18H30 BOURG
ESPACE RESTAURATION AVEC SALLE

À 20H30 SALLE DES LOISIRS

LANCÉMENT DES ILLUMINATIONS

Maniège & Friandises
Food truck
Pizzas + véritable tartiflette
Réservation au 07 73 50 20 95
Boissons sur place

DATES À RETENIR



- Jeudi 15 octobre : Jérôme Robert
- Jeudi 29 octobre : Véronique Cadanse
- Samedi 28 novembre : feu d'artifice
- Jeudi 17 décembre : Jean-Pierre Rault
- Samedi 19 décembre : arrivée du Père Noël
- Jeudi 31 décembre : réveillon



Bibliothèque

La rentrée est passée, la bibliothèque revêt ses couleurs d'automne puis, en décembre, l'ambiance de Noël sera déjà là... Voilà de bonnes raisons pour passer à la bibliothèque et ainsi choisir ses nouveaux livres, DVD ou CD à déguster ensuite au chaud chez soi ! Les nouveautés de rentrée ont déjà un beau succès, rendez-vous mi-octobre pour les suivantes !

En octobre, novembre et décembre, retrouvez les animations régulières dont les dates sont à votre disposition à l'accueil de la bibliothèque ou sur le site du réseau des médiathèques du Val d'Ille Aubigné : Tartines de Comptines (10 octobre), Croque-Lecture (15 octobre, 19 novembre, 17 décembre), Bricolage Pause Biblio (21 novembre), 1-2-3 ra-CONTE moi ! (5 décembre)

Pour parfaire ce trimestre, une exposition vous est proposée : Chantal Legros et Muriel Taragano et leurs œuvres enchanteresses vous sont présentées à la salle d'exposition jusqu'au 7 novembre. Le vernissage a eu lieu samedi 19 septembre en présence de l'artiste et de l'artisan, un beau moment de partage et de découverte auprès de ces deux amies passionnées.



L'événement annuel de la bibliothèque est en préparation et nous sommes sûrs qu'il est très attendu : la journée de Noël aura lieu **mercredi 16 décembre de 10h00 à 18h00** avec comme toujours des lectures, des bricolages, des gourmandises à grignoter, des surprises... Bref, une belle journée en perspective !

Et comme l'équipe de la bibliothèque aime partager avec vous ce joli moment, elle déposera dès jeudi 12 novembre une boîte aux lettres à destination du Père Noël à l'entrée ! Tous les courriers seront envoyés au Père Noël et si vous laissez vos coordonnées, il sera ravi de vous répondre. Vous aurez aussi à disposition de jolies lettres à compléter à l'accueil de la bibliothèque. Nous proposerons également une décoration collective à réaliser par nos jeunes et moins jeunes lecteurs prêts à embellir la bibliothèque !

Et bonne nouvelle, la bibliothèque ne prend pas congé lors des vacances d'automne mais applique des horaires adaptés à la période : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 16h00 à 18h00.



Les horaires d'ouverture hors vacances scolaire :

Mardi : 16h00-18h00
Mercredi : 10h00-12h30 / 14h00-18h00
Jeudi : 16h00-18h00
Vendredi : 16h00-18h30
Samedi : 10h00-12h00

pendant les vacances scolaire :

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 16h-18h



Infos pratiques



L'adhésion à la bibliothèque est gratuite pour tous
16 avenue Philippe de Volvire, 02.99.39.57.84
centre.culturel@sens-de-bretagne.fr



<https://www.facebook.com/bibliothequedesensdebretagne>

Culture



Que serait le Centre culturel sans spectacle ? Grâce à l'association Sens Culturel et l'ALSH Leo Lagrange de Sens-de-Bretagne, le spectacle « La fée Katellig » a été proposé aux enfants de 4 à 10 ans. Un moment féérique qui fait pétiller à coup sûr les yeux des enfants !

Et une belle surprise offerte également par l'association Sens Culturel, cette fois-ci à destination des plus petits : **mercredi 18 novembre à 10h00**, Stéphanie Picaud de « Lire pour toi » viendra installer autour des albums jeunesse des instants de lectures à voix haute, de chansons et de jeux. Elle valorise le lien enfants/parents/accompagnants avec pour support de médiation la littérature jeunesse. Suivez bien l'actualité de la bibliothèque, il y aura plus d'informations d'ici peu ! (Places limitées, les réservations seront obligatoires)



Naissances

03/08/26 RIMASSON Axel
15/08/26 Nahë DALIBOT

Mariage



04/07/2026 DUBOS Audrey et BOUSQUIER Alain

Décès



10/07/26 Alexandre DELAUNAY
14/09/26 Yvette RIMASSON

A votre demande,
nous publions dans cet espace
les avis de naissance, mariage et
décès.

Rapprochez-vous des services
administratifs
pour compléter l'autorisation de
communication
dans le magazine municipal.

Les contacts et informations utiles

MAIRIE / SERVICE

Mairie Sens-de-Bretagne

Place de la Mairie - **02 99 39 51 33**

- lundi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 18h00
- mardi - jeudi : 8h30 - 12h00
- vendredi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h00
- samedi : 9h00 - 12h00 (le 1er et 3ème samedi du mois)

adresse mail : mairie@sens-de-bretagne.fr

Une permanence est assurée le samedi matin par les Élu(e)s.

La Poste

5 rue de la Poste

- Lundi, jeudi et vendredi : 9h à 12h et de 14h00 à 17h30
- mardi : 9h00 - 12h00 et 14h30 à 17h00
- samedi : 9h00 - 12h00

www.laposte.fr / www.labanquepostale.fr

Presbytère

6 rue Jeanne de Malmaison - 02 99 39 51 55

Pour les horaires de messe s'adresser au presbytère.

Déchetterie

La Rouelle - Route de St Rémy du Plain

- Du 01/11 au 28/02 : lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h30 - 12h00 / 14h00 - 17h30
- Du 01/03 au 31/10 : lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

Ordures Ménagères

- **Passage le mercredi**
- Semaine impaire : poubelle jaune
- Semaine paire : poubelle grise

Smictom Pays de Fougères

ZI Aumaillerie - 35133 Javené

Tél. : 02 99 94 34 58

www.smictom-fougères.fr

CULTURE

Centre Culturel - Bibliothèque

16 avenue Ph. de Volvire - **02 99 39 57 84**

MARCHÉ

- lundi après-midi (primeur, rôtisserie, pizzaiolo, etc)
- samedi matin (fruits et légumes)
- dimanche matin (huîtres) d'octobre à fin mai

NUMEROS D'URGENCE

15
SAMU

17
POLICE
GENDARMERIE

18
POMPIERS

112
APPEL D'URGENCE
EUROPÉEN

197
ALERTE ATTENTAT
ALERTE ENLEVEMENT

119
ENFANTS EN DANGER

3237
PHARMACIENS

3919 ou 114 (SMS)
VIOLENCES AUX
FEMMES